



variétés de fruits à noyau et fruits à pépins.
Il respecte la faune auxiliaire (*Typhlodromus pyri*, *Aphidius rhopalosiphii*, *Chrysoperla carnea* et *Coccinella septempunctata*).
- Traiter en absence de vent.
LUNA EXPERIENCE n'a pas d'effet indésirable sur les principaux process de transformation (jus de fruits, compotes et cidres).
- Eliminer les fonds de cuve conformément à la réglementation en vigueur.

Pour l'élimination du produit et de l'emballage

- Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.
- Ne pas réutiliser les emballages vides et les éliminer via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor ou un autre service de collecte spécifique.

Prévention et gestion de la résistance :

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille Chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, l'utilisateur doit raisonner en premier lieu les pratiques agronomiques et respecter les conditions d'emploi du produit. Il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou à modes d'action différents, tant au cours d'une saison culturelle que dans la rotation. En dépit du respect de ces règles, on ne peut pas exclure une altération de l'efficacité de cette préparation liée à ces phénomènes de résistance. De ce fait, Bayer SAS décline toute responsabilité quant à d'éventuelles conséquences qui pourraient être dues à de telles résistances.

Nettoyage du pulvérisateur et gestion des fonds de cuve

A la fin de la période d'application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, rampe, circuit, buses...) doit être rinçée à l'eau claire. Le rinçage du pulvérisateur, l'épandage ou la vidange du fond de cuve et l'élimination des effluents doivent être réalisés conformément à la réglementation en vigueur.



AVERTISSEMENT

Toute reproduction totale ou partielle de cette étiquette est interdite. Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage. Ils ont été déterminés en fonction des

Classes de danger

Danger principal

9 - Matières et objets dangereux divers

Dangereux pour l'environnement

caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous la responsabilité de l'utilisateur, de tous les facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces... Le fabricant garantit la qualité du produit vendu dans son emballage d'origine et stocké selon les conditions préconisées, ainsi que sa conformité à l'Autorisation de Mise sur le Marché délivrée par les autorités compétentes françaises. Pour les denrées issues de cultures protégées avec cette spécialité et destinées à l'exportation, il est de la responsabilité de l'exportateur de s'assurer de la conformité avec la réglementation en vigueur dans le pays importateur

Toxicologie

Classement du mélange CLP

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H361d - Susceptible de nuire au foetus.
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Attention



P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P308+P311 - En cas d'exposition prouvée ou suspectée : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P391 - Recueillir le produit répandu.
P501 - Eliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale
SPe1 - Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer tout autre produit contenant du tébuconazole sur fruits à pépins.
SPe1 - Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du tébuconazole plus d'une fois par an entre les stades de croissance BBCH57 et BBCH77 ou plus de deux fois par an après le stade de croissance BBCH77 sur fruits à noyaux.
SPe3 - Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 20 mètres en bordure des points d'eau.
SPe8 - Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison et ne pas utiliser sur les zones de butinage.

Délai de rentrée

48 heures après traitement.

Protection des personnes présentes et des résidents

Respecter une distance d'au moins 10 mètres entre le dernier rang traité et :

- l'espace fréquenté par les personnes présentes lors du traitement ;
- l'espace susceptible d'être fréquenté par des résidents.

Substance classée sensibilisante

EUH208 : Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1). Peut produire une

réaction allergique.

Mesures de protection des individus : se reporter impérativement au paragraphe de l'étiquette intitulé Précautions à prendre.

Mentions obligatoires

SP1 - Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface.

SP1 - Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

SP1 - Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Information santé

Premiers soins

Conseils généraux S'éloigner de la zone dangereuse. Maintenir et transporter la victime en position latérale de sécurité. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

Inhalation Amener la victime à l'air libre. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

Contact avec la peau Nettoyer avec une grande quantité d'eau et du savon, si disponible, avec du polyéthyléneglycol 400, puis rincer avec de l'eau.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

Ingestion Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

En cas de perte de la Fiche de données de sécurité, celle-ci peut vous être à nouveau fournie sur simple appel au 0 800 25 35 45 ou être consultée sur les sites internet : www.bayer-agri.fr et www.quickfds.com.

En cas d'urgence, appeler le 15 ou le centre antipoison le plus proche puis signalez vos symptômes au réseau "Phyt'attitude" n° vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Transport et Stockage

Point géatif : -10°C

Température maximum : 35°C

N°ONU : 3082

Danger secondaire

Danger tertiaire



Tableau des usages et doses autorisées

Arbres fruitiers Traitement des parties aériennes	Cibles / Usages	Doses	Spécifications d'usage / Stade d'application	DAR (en jours) ou ou BBCH max ou NC (Non Concerné)	Précautions* Réglementaires (voir légendes)
Cerisier	Moniliose	0.5l/ha	-- 1 traitement/an entre les stades BBCH 57 et BBCH 77 ou 2 traitements/an à partir du stade BBCH 77	3	1a, 2a, 5a, 7a
Poirier - Cognassier - Nashi	Oïdiums, Tavelure, Maladies de conservation, Stemphylium	0.75l/ha	1 trait./an à partir du stade BBCH 57	14	1a, 2a, 5b, 7a
Pêcher	Oïdiums, Moniliose, Rouilles	0.5l/ha	-- 1 traitement/an entre les stades BBCH 57 et BBCH 77 ou 2 traitements/an à partir du stade BBCH 77	3	1a, 2a, 5a, 7a
Prunier	Moniliose, Rouilles	0.5l/ha	-- 1 traitement/an entre les stades BBCH 57 et BBCH 77 ou 2 traitements/an à partir du stade BBCH 77	3	1a, 2a, 5a, 7a
Abricotier	Oïdiums, Moniliose, Rouilles	0.5l/ha	-- 1 traitement/an entre les stades BBCH 57 et BBCH 77 ou 2 traitements/an à partir du stade BBCH 77. Intervalle minimum entre les applications : 7 jours. stade BBCH 57 à BBCH 89	7	1a, 2a, 5a, 7a
Pommier	Oïdiums, Tavelure, Maladies de conservation	0.75l/ha	1 trait./an à partir du stade BBCH 57	14	1a, 2a, 5b, 7a

*En l'absence de mention spécifique dans la colonne « Précautions réglementaires » concernant les abeilles et autres polliniseurs ou la distance de sécurité pour la protection des personnes présentes et des résidents, respecter la réglementation en vigueur.

Limites maximales en résidus de substances actives : se reporter aux LMR en vigueur au niveau de l'Union Européenne et consultables à l'adresse :
<https://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database/start/screen/mrls>

Bayer SAS décline toute responsabilité concernant l'utilisation de ce produit sur des cultures et cibles permises par extrapolation telle que prévue par l'arrêté du 26 mars 2014 et ses arrêtés modificatifs. Pour toute utilisation liée à ces arrêtés, veuillez contacter Bayer Service Infos au préalable au 0 800 25 35 45

1. Organismes aquatiques

1a. . Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent d'une largeur de 20 mètres en bordure des points d'eau.

2. Arthropodes, oiseaux, mammifères, abeilles

2a. . Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes polliniseurs, ne pas appliquer durant la floraison et ne pas utiliser sur les zones de butinage.



5. Eaux souterraines

5a. . SPe1 - Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du tébuconazole plus d'une fois par an entre les stades de croissance BBCH57 et BBCH 77 ou plus de deux fois par an après le stade de croissance BBCH 77 sur pêcher, prunier, abricotier et cerisier.

5b. . SPe1 - Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer tout autre produit contenant du tébuconazole sur pommier, poirier, nashi et cognassier.

7. Riverains et personnes présentes

7a. . Respecter une distance d'au moins 10m entre le dernier rang traité et :

- l'espace fréquenté par les personnes présentes lors du traitement,

- l'espace susceptible d'être fréquenté par des résidents.

Champ d'activité

Traitement

Dose(s) préconisée(s)

La dose préconisée est la dose homologuée.

Conditions de traitement (époque, stade, seuil d'intervention)

FRUITS A NOYAU : Conditions générales d'utilisation sur pêcher, abricotier, prunier et cerisier :

Le produit s'utilise à raison d'1 application par an entre le stade BBCH 57 (bouton blanc ou rose) et le stade BBCH 77 (70% de la taille finale du fruit)
OU

Le produit s'utilise à raison de 2 applications maximum par an après le stade BBCH 77 (70% de la taille finale du fruit) et jusqu'à 3 jours de la récolte, sauf pour abricotier où le DAR est de 7 jours.

Le produit s'utilise dans le cadre d'un programme en prenant soin d'alterner avec d'autres familles chimiques.

Moniliose des fleurs et des rameaux :

Le produit s'utilise du stade BBCH 57 (bouton blanc ou rose) au stade BBCH 69 (chute des pétales), dans le cadre d'un programme en alternance avec d'autres familles chimiques.

Oïdium du pêcher et de l'abricotier :

Le produit s'intègre dans le cadre d'un programme de lutte, du stade BBCH 69 (chute des pétales) jusqu'au durcissement du noyau.

Rouille du prunier :

Le produit peut s'appliquer à partir du début du risque communiqué par les bulletins techniques et aura particulièrement un intérêt dans le mois précédent la récolte : à cette période, il présente l'avantage d'agir également sur les monilioses des fruits.

Moniliose des fruits :

Utilisé dans le dernier mois avant récolte à raison d'1 à 2 applications, le produit permet d'améliorer significativement l'efficacité du programme de protection contre toutes les monilioses des fruits. La seconde application peut se faire jusqu'à 3 jours avant la récolte, sauf pour abricotier jusqu'à 7 jours avant la récolte.

FRUITS A PEPINS : Conditions générales d'utilisation sur pommier, poirier, cognassier et nashi :

Le produit s'utilise à raison d'1 application maximum par an à partir du stade BBCH 57 (bouton rose ou blanc) et jusqu'à 14 jours avant la récolte.

Tavelure :

Le produit s'applique en préventif au plus près de la projection des ascospores. Il présente une efficacité préventive allant jusqu'à 7 jours ou à concurrence de 2 nouvelles feuilles. Il permet d'intervenir jusqu'à 48 heures après le début de la contamination. LUNA Le produit présente une bonne résistance au lessivage pouvant aller jusqu'à 35 mm de pluie. Il montre particulièrement un intérêt en début de cycle sur feuilles de rosette, jeunes feuilles et les premiers stades de développement du fruit. Par conséquent, nous recommandons de l'utiliser à partir du stade BBCH 57 (bouton rose ou blanc) et jusqu'au stade BBCH 71 (nouaison). Durant cette période, le produit montre une efficacité oïdium de haut niveau, par conséquent, l'ajout d'un anti-oïdium spécifique n'est pas nécessaire. Compte tenu de son DAR de 14 jours, le produit peut aussi s'utiliser sur tavelure secondaire y compris dans le programme de conservation.

Oïdium:

Dans le cadre de la gestion du programme tavelure, le produit présente une très bonne efficacité anti-oïdium entre BBCH 57 (bouton rose) et 71 (nouaison) en alternance avec les autres modes d'actions disponibles. Il est possible de l'utiliser également en dehors de la sensibilité tavelure pour un traitement oïdium spécifique ultérieurement.

Stemphyliose :

Le produit s'applique à partir du stade BBCH 69 (fin de floraison). Il est particulièrement adapté pour une protection couplée Stemphyliose-maladies de conservation jusqu'à 14 jours avant récolte.

Maladies de conservation:

1 application du produit entre 40 jours et 14 jours avant récolte permettra d'améliorer significativement l'efficacité du programme de protection contre les maladies de conservation suivantes : gloeosporioses, alternaria, penicillium, botrytis de l'oeil, cylindrocarpon, colletotrichum, tavelure de conservation et moniliose des fruits. Son utilisation estivale sur maladies de conservation permettra de lutter contre l'oïdium, la tavelure et évitera ainsi des traitements spécifiques. En période humide de pré-récolte et sur variétés sensibles, un complément de lutte avec un produit à mode d'action différent sera nécessaire à l'approche de la récolte.

Attention : en cas de recours à des techniques culturales nouvellement mises en oeuvre par l'utilisateur ou présentant une quelconque spécificité, l'utilisateur doit en informer son fournisseur avant toute utilisation du produit, afin que ce dernier puisse en vérifier la faisabilité avec le fabricant du produit.

Programme de traitement

Se référer au BSV ou bulletins techniques ou outils d'aide à la décision pour le déclenchement des applications.

Intégrer LUNA EXPERIENCE au sein d'un programme de protection incluant des familles chimiques à modes d'action différents.

Pour l'application de LUNA EXPERIENCE sur fruits à pépins, son positionnement se fera sur tavelure-oïdium ou sur maladies de conservation en fonction de la sensibilité aux maladies de la variété ciblée.

LUNA EXPERIENCE ne pourra pas s'appliquer en programme avec tout autre produit contenant du tébuconazole comme HORIZON ARBO.

Classification FRAC

3 - Systémique avec un mode d'action particulier pour un triazole (deux sites d'action distincts sur la biosynthèse des stérols).

7 - Inhibition de la succinate-déshydrogénase.

Conditions du milieu

Eviter de traiter par forte chaleur (au-delà de 30°C).

Ne pas utiliser LUNA EXPERIENCE lorsque la température est inférieure à 10°C.

LUNA EXPERIENCE présente une bonne résistance au lessivage pouvant aller jusqu'à 35 mm de pluie.

Mesures de protections des individus

Caractéristiques des EPI	PROTECTION DE L'OPÉRATEUR PENDANT LES PHASES DE :							PROTECTION DU TRAVAILLEUR	
	PRÉPARATION/ MÉLANGE/ CHARGEMENT	APPLICATION AVEC :				NETTOYAGE			
		PULVÉRISATEUR PORTÉ OU TRAÎNÉ À RAMPE, PNEUMATIQUE OU ATOMISEUR ; PULVÉRISATION VERS LE HAUT	TRACTEUR AVEC CABINE FERMÉE	TRACTEUR SANS CABINE	SANS CONTACT AVEC LA VÉGÉTATION				
GANTS en NITRILE NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A) ou à usage unique NF EN ISO 374-2 (types A, B ou C)		Réutilisables	À usage unique*	À usage unique	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables**	
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1		EPI vestimentaire ET EPI partiel					EPI vestimentaire ET EPI partiel		
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB(3)									
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 3 ou 4		Type 4		Type 4 avec capuche	Type 4 avec capuche	Type 3 avec capuche	Type 4 avec capuche		
LUNETTES ou ECRAN FACIAL certifiés EN 166 (CE, sigle 3)									
PROTECTION RESPIRATOIRE Demi-masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre A2P3 (EN 14387) ⁽¹⁾									
BOTTES certifiées EN 13 832-3									

*En cas d'intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.

**En cas de contact avec la culture traitée.

⁽¹⁾ Association d'un filtre contre les gaz et vapeurs organiques (A2, de couleur marron) et d'un filtre anti-poussière (P3). Veiller à toujours respecter les instructions du fabricant concernant le port et l'entretien des appareils respiratoires.



Mentions légales

Luna® Expérience □ 200 g/l fluopyram 200 g/l tébuconazole □ AMM n°2160008 □ Détenteur d'homologation : Bayer SAS □ ® Marque déposée Bayer

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2 □ Toxicité pour la reproduction, catégorie 2 □ Toxicité chronique pour le milieu aquatique, catégorie 1



□ □ □ Attention □ □ □ H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. □ H361d - Susceptible de nuire au foetus. □ H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou à la fiche produit sur www.bayer-agri.fr - Bayer Service infos au N° Vert 0 800 25 35 45.

Décembre 2025 - annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application auprès de Bayer Service Infos au N° Vert 0 800 25 35 45 qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Version actualisée des fiches produits toujours disponible également sur : www.bayer-agri.fr

N° agrément Bayer SAS : RH02118 (distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels)